

[Français]

L'hon. Pierre Blais (solliciteur général du Canada et ministre d'État (Agriculture)): Monsieur le Président, même si le député monte le ton avec moi, cela ne changera pas la réponse. Elle a déjà été donnée, claire, nette et précise. La GRC enquête là-dessus. Nous l'avons demandé, et nous devons la laisser travailler, monsieur le Président.

* * *

[Traduction]

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

ON DEMANDE UNE COMMISSION ROYALE

M. Jerry Pickard (Essex—Kent): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Il y a deux jours, mes collègues et moi écoutions avec horreur des témoins se plaindre, dans une audience chargée d'émotions, les yeux baignés de larmes et la voix étreinte par l'émotion, du harcèlement sexuel, de la corruption et du népotisme qui sévissent à la Société des postes. Ils avaient profondément souffert dans leur dignité. Les gens de l'autre côté de la Chambre doivent se rendre compte que ce sont des Canadiens qui sont ainsi traités. Ce sont des membres de notre société. Comment le gouvernement peut-il tolérer une telle situation sans convoquer une commission royale d'enquête?

Des voix: Bravo!

L'hon. William C. Winegard (ministre d'État (Sciences et Technologie)): Monsieur le Président, cette question a déjà été posée hier et le ministre y a répondu. Je lui dirai qu'elle a encore été posée aujourd'hui.

LA SITUATION DES EMPLOYÉS—L'ENQUÊTE INTERNE

M. Jerry Pickard (Essex—Kent): Je me rends compte que le ministre est absent, c'est pourquoi j'ai posé ma question au vice-premier ministre.

Une voix: Il ne répond pas aujourd'hui.

M. Pickard: Laisser les Canadiens souffrir n'est pas une réponse raisonnable pour la Chambre. Dire qu'on ne

Privilège—M. Broadbent

peut pas intervenir dans les affaires d'une société d'État qui maltraite les gens n'en est pas une non plus.

• (1500)

Des voix: Bravo!

M. Pickard: L'enquête en cours. . .

M. le Président: Le député voudrait-il poser sa question?

M. Clark (Yellowhead): Accouchez!

M. Pickard: L'enquête interne en cours équivaut à demander à une personne accusée de vol. . .

Une voix: Posez votre question.

Des voix: La question.

M. le Président: Je demanderais au député de bien vouloir poser sa question.

M. Pickard: Le ministre doit instituer une enquête royale. Quand le gouvernement l'ordonnera-t-il?

L'hon. William C. Winegard (ministre d'État (Sciences et Technologie)): Monsieur le Président, le ministre responsable de la Société des postes a déclaré, hier, qu'on faisait enquête sur cette question.

Mme Copps: Encore une enquête de la GRC.

* * *

QUESTION DE PRIVILÈGE

LES PROPOS TENUS AU COURS DE LA PÉRIODE DES QUESTIONS

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, je soulève la question de privilège à propos de réponses qu'ont fournies ici aujourd'hui des ministres et plus particulièrement le solliciteur général.

M. Clark (Yellowhead): Où voulez-vous en venir?

M. Broadbent: On se pose de sérieuses questions de ce côté-ci de la Chambre sur la date et l'heure et surtout sur la connaissance que le gouvernement fédéral avait d'une autre fuite budgétaire dont on a parlé hier soir au journal télévisé du réseau anglais de Radio-Canada.

À notre avis, les réponses qu'on nous a fournies ici ont induit la Chambre en erreur à l'égard de ce que le gouvernement savait au juste de cette importante affaire. En effet, le solliciteur général a dit tout d'abord qu'il ne pouvait pas parler d'une enquête que mène la GRC à l'heure actuelle. Puis, il a fait très clairement allusion à une autre partie de l'enquête lorsqu'il a dit que d'après l'information qu'il avait reçue de la GRC, il n'y avait pas eu dans cette affaire de recherche du profit.